

Abidjan, le 13 juin 2018

Démocratie, bonne gouvernance, statut et rôle de l'opposition, au cœur des échanges d'expériences parlementaires francophones en Côte d'Ivoire

À la demande de l'Assemblée nationale de la République de Côte d'Ivoire, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a organisé avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), en lien avec l'UNICEF-Côte d'Ivoire et l'Association du Notariat Francophone (ANF), un séminaire parlementaire d'information et d'échanges à Abidjan, les 12 et 13 juin, à l'attention des parlementaires ivoiriens.

Cet événement a réuni une centaine de députés et de sénateurs de la République de Côte d'Ivoire sur le thème suivant : « *Démocratie, bonne gouvernance, statut et rôle de l'opposition* ».

Les participants au séminaire ont assisté à la cérémonie de réception solennelle de M. Philippe Courard, Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale ivoirienne, qui a été présidée par M. Guillaume K. Soro, Président de l'Assemblée nationale, Premier vice-président de l'APF, dans le cadre d'une visite bilatérale, en présence du ministre de la culture et de la Francophonie et du corps diplomatique. Le séminaire parlementaire a alors été ouvert par un message de M. Jacques Krabal, député (France), Secrétaire général parlementaire de l'APF, lu par M. Robert Aubin, député (Canada), Président de la Commission des Affaires Parlementaires de l'APF, puis par une allocution de M. Koné Gngangadjomon, député (Côte d'Ivoire), Président délégué de la section ivoirienne de l'APF.

Les débats ont été animés par des parlementaires de la majorité et de l'opposition issus des régions Afrique, Amérique et Europe de l'APF, à savoir M. Robert Aubin, député (Canada), Président de la Commission des affaires parlementaires de l'APF, M. Abdou Mbow, député (Sénégal), 3^{ème} vice-président de l'Assemblée nationale, M. Josh Osih, député (Cameroun) et M. René Dosière, député honoraire (France), ancien vice-président de l'Assemblée nationale.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.

En outre, sont intervenues Mme Miranda Eleanor Armstrong, Cheffe de la Protection de l'Enfant à l'UNICEF-Côte d'Ivoire et Maître Yolande Folda Kouassi, Présidente de la chambre des notaires de Côte d'Ivoire, représentante de l'Association du Notariat Francophone (ANF).

Les deux journées de travaux ont permis aux parlementaires des différents pays représentés d'échanger, de confronter leurs expériences concrètes et de comparer les pratiques de bonne gouvernance.

La première journée a sensibilisé les parlementaires ivoiriens sur l'état civil et les pratiques de bonne gouvernance, plus précisément concernant les données générales comparées dans l'espace francophone, ainsi que sur la tenue d'élections libres, fiables et transparentes. Une partie de la journée a été réservée à la question des « enfants sans identité », sujet sur lequel l'APF est particulièrement mobilisée depuis trois années suite aux travaux de sa Commission des affaires parlementaires. En effet, l'APF s'est fortement engagée pour l'enregistrement universel des naissances aux côtés de l'OIF, de l'UNICEF et de l'ANF.

La seconde journée a été consacrée à l'analyse du renforcement démocratique du pouvoir législatif face au pouvoir exécutif, aux relations majorité/opposition, à l'intérêt général entre discipline de groupe et liberté de vote, ainsi qu'au statut et au rôle de l'opposition.

Dans la synthèse générale des travaux du séminaire, les députés et sénateurs ivoiriens, sensibilisés aux questions des « enfants sans identité » et du fichier électoral, se sont engagés à se mobiliser pour améliorer l'état civil en République de Côte d'Ivoire.

Ce séminaire s'inscrivait dans le cadre des actions de coopération menées par l'APF au renforcement des capacités parlementaires dans un contexte nouveau de bicamérisme ivoirien avec la récente mise en place du Sénat.

Dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, une évaluation personnalisée a été réalisée dont les résultats sont très positifs.

Pour en savoir plus :
apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.